



Renforcement de l'engagement bénévole

Guide de référence pour
renforcer la stratégie d'engagement bénévole

Older Adult Centres' Association of Ontario
Association des centres pour aînés de l'Ontario

OACAO

The Voice of Older Adult Centres
La voix des centres pour aînés



Financé par





Renforcement de l'engagement bénévole

Guide de référence pour
renforcer la stratégie d'engagement bénévole

Older Adult Centres' Association of Ontario
Association des centres pour aînés de l'Ontario

OACAO

The Voice of Older Adult Centres
La voix des centres pour aînés



Financé par



Renforcement de l'engagement bénévole : guide de référence pour renforcer la stratégie d'engagement bénévole

Publié le 20 mars 2024

Publié par

Association des centres pour aînés de l'Ontario
C.P. 65
Caledon East, ON L7C 3L8
www.oacao.org

Préparé par

Bénévoles Canada
150, rue Isabella, bureau 609
Ottawa, ON K1S 5H3
www.benevoles.ca

À propos de cette ressource

Le présent guide de référence a été développé suivant la publication en mars 2023 du document de l'Association des centres pour aînés de l'Ontario intitulé *Enquête sur l'engagement des bénévoles : rapport provincial*. Il a pour but d'aider les centres à renforcer leurs pratiques d'engagement bénévole en adoptant une optique stratégique et en s'adaptant aux tendances changeantes du secteur bénévole.

Avis de non-responsabilité

Le présent guide de référence ne fournit pas d'avis juridiques. Les lecteurs doivent consulter un avocat pour toute question ou préoccupation d'ordre juridique.

De plus, ils doivent être conscients du fait que les tendances en matière de bénévolat, de législation et de politique sociale, ainsi que les pratiques et les procédures des organismes (notamment les services de police et les agences d'assurance), changent constamment.

Les particuliers et les organismes doivent donc consulter un conseiller juridique, un expert en ressources humaines ou leur fournisseur d'assurance au moment d'élaborer leurs politiques et procédures de filtrage.

Table des matières

À propos de l'Association des centres pour aînés de l'Ontario	5
À propos de Bénévoles Canada	6
1. Introduction	7
2. Stratégie nationale d'action bénévole	8
Tendances relatives au bénévolat	8
Un effort national	9
3. Normes relatives à l'engagement bénévole	11
Code canadien du bénévolat	11
Code canadien du bénévolat appuyé par l'employeur	11
Guide sur le filtrage	11
4. Engagement bénévole stratégique	13
Stades de l'engagement bénévole	13
Stades et facteurs essentiels à l'exécution	14
5. Engagement fondé sur les données	17
Ressources utiles	21
Notes	22

À propos de l'Association des centres pour aînés de l'Ontario

L'Association des centres pour aînés de l'Ontario (ACAO) est un organisme provincial sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré qui représente plus de 230 organismes sans but lucratif, organismes de bienfaisance, centres communautaires pour personnes âgées, clubs/comités d'aînés et membres associés à l'échelle de l'Ontario. Nous continuons de partager un engagement important en matière de liaison et de défense des intérêts avec le gouvernement de l'Ontario et d'autres associations provinciales sur les questions qui touchent les centres pour les aînés, les centres de vie active pour les personnes âgées (CVAPA) et les aînés comme tels.

Énoncé de mission : L'Association des centres pour aînés de l'Ontario (ACAO) est un partenaire de confiance et un chef de file reconnu dans le développement de ressources, de services et de soutiens de qualité à l'intention des centres communautaires pour personnes âgées.

Vision : Une province où les aînés vieillissent bien, ont des liens avec leur collectivité, et restent actifs et engagés.

Coordonnées :

Association des centres pour
aînés de l'Ontario
C.P. 65
Caledon East ON L7C 3L8

www.oacao.org

Reconnaissance des territoires

Nous reconnaissons que le travail de l'ACAO et de ses membres se déroule sur les territoires traditionnels de nombreux peuples autochtones qui habitent ici et prennent soin de ces terres depuis des milliers d'années. Nous reconnaissons l'importance de ces terres et le faisons pour réaffirmer notre engagement et notre responsabilité dans l'amélioration des relations entre les nations, ainsi que de notre compréhension des peuples autochtones locaux et de leurs cultures.

Nous célébrons et respectons le patrimoine autochtone et l'histoire de longue date de la terre. De plus, nous nous efforçons de protéger la terre, l'eau, les plantes et les animaux qui habitent cette terre depuis des siècles et pour les générations à venir.

Nous reconnaissons le territoire ancestral et non cédé de tous les Inuits, Métis et membres des Premières Nations. Nous apprécions d'avoir la possibilité de travailler et de vivre sur cette terre et, ce faisant, nous témoignons notre respect envers ses premiers habitants.

À propos de Bénévoles Canada

Bénévoles Canada est un organisme de bienfaisance enregistré qui, depuis 1977, se veut la voix nationale du bénévolat et assure le leadership dans ce domaine. Nous sommes le pilier du secteur et fournissons leadership, expertise, normes de pratique et ressources aux secteurs public, privé et de bienfaisance. Comptant des membres à l'échelle du pays, Bénévoles Canada collabore avec des entreprises, d'autres organismes de bienfaisance, des organismes sans but lucratif et des partenaires éducatifs de partout au pays dans le but de renforcer la qualité, la quantité et l'accessibilité du bénévolat.

Énoncé de mission : Stimuler le bénévolat pour favoriser les liens sociaux, la communauté et l'appartenance.

Vision : La valeur de chacun, la force du nombre.

Coordonnées :

Bénévoles Canada
150, rue Isabella, bureau 609
Ottawa ON K1S 5H3

www.benevoles.ca

Reconnaissance des territoires

Nous reconnaissons les territoires traditionnels cédés et non cédés des membres des Premières Nations et exprimons notre gratitude pour le fait que nous pouvons habiter, travailler et faire du bénévolat en tant qu'invités non invités de l'île de la Tortue.

Bénévoles Canada reconnaît que les leaders, les voisins et les bénévoles inuits, métis et membres des Premières Nations ont dû affronter des siècles de colonisation et de torts envers leur culture, leur sécurité et leur économie.

Nous nous sommes engagés à décoloniser le bénévolat au sein de notre organisme et collaborons avec d'autres parties prenantes pour emprunter le chemin de la vérité, de la réconciliation et de la décolonisation.

1. Introduction

Le présent guide de référence a été développé suivant la publication en mars 2023 du document de l'Association des centres pour aînés de l'Ontario intitulé *Enquête sur l'engagement des bénévoles : rapport provincial*. Il a pour but d'aider les centres à renforcer leurs pratiques d'engagement bénévole en adoptant une optique stratégique et en s'adaptant aux tendances changeantes du secteur bénévole.

Les renseignements du présent guide peuvent servir à entamer des conversations stratégiques relatives à l'engagement bénévole ou à renforcer une stratégie existante.

Voici une brève introduction aux sections du présent document.

Stratégie nationale d'action bénévole

En réponse à l'évolution des priorités relatives au bénévolat au Canada et, en fait, à l'échelle du monde, Bénévoles Canada s'est engagé à diriger l'élaboration d'une Stratégie nationale d'action bénévole. Dans le cadre de cet effort, et grâce au généreux soutien de la Fondation Lawson et de Canada-Vie, nous avons exploré la faisabilité d'une telle stratégie et l'intérêt pour celle-ci. Cette section décrit les tendances relatives au bénévolat, ainsi que divers autres facteurs qui ont entraîné le besoin d'élaborer une Stratégie nationale d'action bénévole.

Normes relatives à l'engagement bénévole

Cette section décrit trois ressources présentées par Bénévoles Canada dans le but de jeter des bases solides pour l'engagement bénévole au Canada. Elle porte notamment sur le *Code canadien du bénévolat*, le *Code canadien du*

bénévolat appuyé par l'employeur et le *Guide sur le filtrage*.

Engagement bénévole stratégique

L'engagement bénévole est une fonction opérationnelle essentielle à tout organisme sans but lucratif. Elle doit s'articuler autour d'une stratégie organisationnelle, être appuyée par des équipes de gouvernance et de direction, et s'intégrer adéquatement aux équipes de prestation et d'administration des services. De plus, elle doit être alignée avec les priorités stratégiques et adéquatement financée pour une exécution réussie. L'ensemble du présent document met l'accent sur cet aspect de l'engagement bénévole stratégique. Toutefois, cette section décrit certains facteurs essentiels à l'exécution de la fonction de l'engagement bénévole.

Engagement fondé sur les données

Les équipes de direction et de gouvernance ont longtemps pris leurs décisions en se fondant sur des données quantitatives et qualitatives. De nos jours, l'approche s'étend verticalement et horizontalement dans le secteur à vocation sociale afin de mieux s'adapter à des courants qui évoluent rapidement. Cette section explore l'importance de la prise de décision fondée sur les données et les preuves dans le domaine de l'engagement bénévole.

2. Stratégie nationale d'action bénévole

En 1967, le Canada a lancé une stratégie nationale d'action bénévole pour coïncider avec les célébrations de son centenaire. Cette stratégie avait pour but de favoriser un esprit d'harmonie, de fierté et d'engagement communautaire. De plus, elle encourageait chacun à donner de son temps et de ses compétences dans le cadre d'événements locaux, d'activités d'amélioration communautaire, de programmes d'éducation et d'initiatives de bienfaisance. Grâce en bonne partie à l'héritage durable de la stratégie nationale de 1967, le bénévolat a été intégré au quotidien des collectivités.

Toutefois, de nos jours, le bénévolat est malheureusement en déclin au Canada.

Tendances relatives au bénévolat

L'Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation (ESG-DBP) de 2018 signalait que plus de 24 millions de Canadiens avaient fait du bénévolat dans le cadre d'une activité prosociale (c'est-à-dire 8 personnes sur 10). Elle révélait également ce qui suit :

- 41 % ont fait du bénévolat pour un organisme ou un groupe sans but lucratif (bénévolat formel). Ce résultat était inférieur à celui de 2013 (44 %);
- 74 % ont fait du bénévolat dans le cadre d'activités ou d'initiatives qui n'étaient pas organisées par un organisme ou un groupe (bénévolat informel). Ce résultat était inférieur au résultat de 2013 (82 %).

Pour pousser l'analyse un peu plus loin en tenant compte des groupes d'âge, l'ESG-DBP de 2018 soulignait que, parmi les personnes qui avaient fait du bénévolat pour un organisme :

- les jeunes de 15 à 24 ans étaient les plus nombreux (52 % avaient contribué 86 heures par année par personne);
- les aînés de 75 ans et plus étaient les moins nombreux (31 %), mais ils avaient accumulé le plus grand nombre d'heures par personne (226 heures).

Ce déclin était déjà entamé avant la pandémie de COVID-19, mais celle-ci n'a fait qu'accélérer la crise.

Selon le document de l'Association des centres pour aînés de l'Ontario intitulé *Enquête sur l'engagement des bénévoles : rapport provincial* publié en mars 2023, en 2020, 16 773 bénévoles avaient accumulé un total de 1 143 537 heures. En 2022, ce nombre avait considérablement chuté à 8 420 bénévoles ayant accumulé 482 617 heures.

Plusieurs rapports locaux et provinciaux publiés entre 2020 et 2023 (tels que l'*Enquête canadienne sur la situation des entreprises* de Statistique Canada, le *Rapport sur les dons de CanaDon*, le *State of The Sector report* du Ontario Nonprofit Network et bien plus encore) rapportaient des statistiques différentes selon la population et le public visés par l'enquête. Toutefois, les thèmes demeuraient similaires :

- La demande pour les services des organismes sans but lucratif a augmenté.
- Les revenus des organismes sans but lucratif demeurent inchangés ou ont diminué, mais les coûts associés à la prestation des programmes et des services essentiels ne cessent d'augmenter.
- Les organismes sans but lucratif ont de la difficulté à fidéliser leurs employés.
- Les organismes manquent de bénévoles et ont de la difficulté à les fidéliser.

Renforcement de l'engagement bénévole

- Les bénévoles sont à la recherche d'occasions de bénévolat à distance, virtuelles, épisodiques (une seule fois) ou de courte durée.
- Les appels à l'action visent à améliorer l'équité et l'inclusion en éliminant les obstacles aux expériences de bénévolat diversifiées, équitables et inclusives.

Le secteur à vocation sociale est en crise.

Un effort national

Ces défis et bien d'autres dessinent les grands traits d'une crise en vue. Or, nous ne savons pas exactement pourquoi les bénévoles ne s'engagent pas ou restent chez eux ni ce qui les incitera à revenir ou à s'engager pour la première fois. Il nous manque certaines données et, lorsque nous en avons, elles demeurent fragmentaires et limitées.

Par exemple, l'absence d'un flux régulier de bénévoles ne signifie pas toujours qu'il manque de bénévoles. Ils sont peut-être tout simplement à la recherche de différentes façons de s'engager, notamment en faisant du bénévolat virtuel, à distance, épisodique ou encore du microbénévolat, mais les organismes ne sont pas prêts à redéfinir leurs rôles bénévoles. Il se pourrait également que le mode de vie des bénévoles change, c'est-à-dire que certaines personnes se tournent plutôt vers les passe-temps et les loisirs pour occuper leur temps et faire des rencontres. Enfin, l'inflation a eu une incidence directe sur la conjoncture économique, ce qui a parfois fait augmenter le coût du bénévolat.

Par ailleurs, les difficultés qu'éprouvent les organismes à recruter de nouveaux bénévoles pourraient indiquer que leurs efforts ne ciblent peut-être pas le bon public ou qu'ils ne cherchent pas au bon endroit.

Le Canada a considérablement changé depuis la stratégie nationale de bénévolat adoptée en 1967. Pour assurer l'engagement des Canadiens d'une façon qui les avantage ainsi que leurs collectivités, nous devons nous renseigner davantage sur la situation actuelle du secteur bénévole afin de la redresser.

En 2019, dans le cadre d'un vaste effort visant à moderniser le secteur de la bienfaisance, un comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance a recommandé que le gouvernement canadien mette en œuvre une stratégie nationale sur le bénévolat pour encourager tous les Canadiens à faire du bénévolat dans leurs collectivités. Cette recommandation tient compte du fait que les besoins des communautés nordiques, rurales et urbaines sont uniques. Il recommande également que Bénévoles Canada dirige les travaux.

En réponse à l'évolution du paysage du bénévolat, Bénévoles Canada est prêt à relever le défi et dirige maintenant l'élaboration d'une Stratégie nationale d'action bénévole. En 2023, dans le cadre de ses efforts généreusement appuyés par la Fondation Lawson et Canada-Vie, Bénévoles Canada a procédé à l'exploration de la faisabilité de cette stratégie et de l'intérêt pour celle-ci.

Votre contribution ferait de vous un participant à un mouvement pancanadien, car vous nous aideriez à préparer la voie pour l'élaboration d'une Stratégie nationale d'action bénévole.

Consultez <https://volunteerstrategy.ca/francais> pour obtenir de plus amples renseignements.



3. Normes relatives à l'engagement bénévole

Les bénévoles jouent un rôle clé dans la prestation de diverses initiatives qui permettent aux aînés de rester actifs et socialement engagés. Il est donc essentiel de mettre en place des processus de gestion des bénévoles stratégiques et efficaces afin de trouver les occasions qui conviennent le mieux aux bénévoles potentiels et de les aider à réussir dans leurs rôles. L'engagement bénévole stratégique assure la qualité et la sécurité des programmes et des services, réduit les risques et la responsabilité de toutes les parties, et renforce la capacité de l'organisme à réaliser sa mission. Dans le but d'aider les organismes à vocation sociale à élaborer des stratégies organisationnelles d'engagement bénévole, Bénévoles Canada a publié une grande variété de ressources sur le site www.benevoles.ca. Ci-dessous, vous trouverez trois ressources qui valent certainement le détour.

Code canadien du bénévolat (CCB)

Le *Code canadien du bénévolat* (le CCB ou le Code) de Bénévoles Canada a su intégrer plusieurs des tendances en matière de bénévolat à ses valeurs, principes directeurs et normes de pratique. Il fournit aux organismes sans but lucratif un cadre pour entamer des discussions sur les façons d'assurer la sécurité, l'inclusivité et l'efficacité de l'engagement bénévole. En adoptant le *Code canadien du bénévolat*, les organismes sans but lucratif s'engagent non seulement à renforcer leur stratégie d'engagement bénévole, mais également à améliorer leur capacité de s'acquitter de leur mandat et de contribuer à bâtir des collectivités résilientes et unies.

Le Code souligne deux principes directeurs : les bénévoles ont des droits et les bénévoles ont des responsabilités.

Les bénévoles ont des droits. Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif reconnaissent que les bénévoles sont des ressources humaines indispensables. Ils s'engagent à fournir une infrastructure adéquate pour appuyer l'engagement bénévole.

Les bénévoles ont des responsabilités. Les bénévoles s'engagent et sont responsables devant l'organisme.

Le Code est périodiquement révisé et mis à jour pour assurer sa pertinence et veiller à ce qu'il reflète les tendances actuelles en matière de bénévolat.

Code canadien du bénévolat appuyé par l'employeur (CCBAE)

Les milieux de travail reconnaissent de plus en plus la valeur du bénévolat appuyé par l'employeur (BAE), ainsi que son incidence positive sur les entreprises, les employés et la qualité de vie dans leurs collectivités. Le *Code canadien du bénévolat appuyé par l'employeur* (CCBAE) s'aligne avec le CCB, mais il est suffisamment souple pour être adapté au contexte, à la langue et aux objectifs des milieux de travail canadiens de toutes les tailles et de tous les secteurs. Bien que cette ressource ait été conçue pour soutenir les milieux de travail dans le développement et l'amélioration de leur programme de BAE, elle contient de précieux renseignements sur la conception et la mise en œuvre d'initiatives d'engagement bénévole au sein des organisations.

Guide sur le filtrage

Le filtrage est un processus qui permet de jumeler des bénévoles potentiels à des occasions de bénévolat, tout en améliorant la

qualité et la sécurité des programmes et des services communautaires. Il s'agit d'un processus continu de dix étapes visant à assurer que l'engagement des bénévoles répond aux besoins des organismes, des populations desservies et des bénévoles comme tels. Il est important de noter que le filtrage des bénévoles dépend toujours du poste et non de la personne.

Voici les avantages du filtrage :

1. Jumeler plus efficacement les compétences et l'expérience des personnes avec les besoins et les occasions des organismes.
2. Améliorer la qualité et la sécurité des programmes et des services offerts dans les collectivités.
3. Réduire les risques et la responsabilité des gens et des organismes.

Le filtrage est bien plus qu'une simple vérification du casier judiciaire. Bien qu'il fasse partie des dix étapes du filtrage, le filtrage est un processus exhaustif qui commence bien avant la sélection d'un bénévole et se poursuit au-delà de son engagement auprès de l'organisme. Au nom de Sécurité publique Canada, Bénévoles Canada a préparé un *Guide sur le filtrage (édition de 2012)*, lequel décrit les dix étapes du filtrage et fournit de l'information et des ressources sur les différentes pratiques de filtrage. Il a été conçu pour répondre aux besoins des organismes de toutes les tailles, quel que soit leur mandat. Ses lignes directrices relatives au filtrage des bénévoles permettent aux dirigeants des organismes de décider quelles mesures ils doivent prendre et à quel moment.

Pour accéder à ces ressources et à plusieurs autres, veuillez consulter www.benevoles.ca.



4. Engagement bénévole stratégique

Les organismes sans but lucratif et de bienfaisance ont recours aux bénévoles pour renforcer leur capacité à offrir des programmes et des services essentiels qui répondent aux besoins sociaux les plus pressants des collectivités. Les bénévoles contribuent une mine de connaissances, une vaste expérience et de nouvelles perspectives qui aident les organismes à concrétiser leur vision, à réaliser leur mission et à s'acquitter de leur mandat. Ainsi, l'engagement bénévole constitue une fonction opérationnelle essentielle de tout organisme sans but lucratif.

Une fonction opérationnelle doit être articulée autour d'une stratégie organisationnelle, appuyée par des équipes de gouvernance et de direction, et bien intégrée aux équipes de prestation et d'administration des services. Elle doit également être alignée avec les priorités stratégiques et adéquatement financée pour une exécution réussie.

Lors de toute conversation relative à l'élaboration d'une stratégie d'engagement bénévole, il est important de réfléchir aux questions ci-après.

Engagement bénévole :

1. Quels sont les principaux changements liés au bénévolat que nous avons vécus? (Identifier)
2. Quelle incidence ces tendances pourraient-elles avoir sur notre travail? (Comprendre)
3. Quelles mesures pourrions-nous prendre pour renforcer l'engagement bénévole? (Planifier)

Réaction organisationnelle :

1. Quelles mesures avons-nous prises pour : a) optimiser les processus; b) intégrer notre travail; c) renforcer notre culture; et d) améliorer les capacités de notre équipe? (Identifier)

2. Qu'apprenons-nous sur : a) notre équipe, b) nos relations et c) nos comportements? (Comprendre)
3. Comment pouvons-nous renforcer nos capacités organisationnelles et de quelles ressources aurions-nous besoin pour y parvenir? (Planifier)

Bien que les sections précédentes donnent un aperçu des tendances relatives au bénévolat et aux ressources disponibles pour élaborer des normes et des politiques, la présente section contient des conseils utiles pour assurer l'efficacité de la fonction d'engagement bénévole.

Stades de l'engagement bénévole

Les stades de l'engagement bénévole s'articulent autour du fait que celui-ci repose sur les relations établies pour mobiliser la collectivité et favoriser la participation civique.

Voici les stades de l'engagement bénévole :

1. **Planification** : élaboration de stratégies, analyse des besoins des bénévoles, établissement des processus et évaluation du risque.
2. **Rayonnement** : sensibilisation stratégique pour communiquer l'incidence, joindre le public cible et déterminer la voie de marketing la plus efficace.
3. **Engagement** : effort organisé pour le recrutement et l'attribution des rôles.
4. **Soutien** : leadership, compétences et outils offerts aux bénévoles.
5. **Reconnaissance** : célébrations, événements et mises en candidature

pour reconnaître les contributions des bénévoles.

- 6. Évaluation** : détermination de ce qui compte à tous les stades pour poursuivre l'identification des tendances et l'amélioration de l'incidence. Aussi, révision périodique de la stratégie d'engagement bénévole pour assurer sa pertinence.

Un des principaux défis mentionnés par les gestionnaires de bénévoles se rapportait à la fidélisation. Celle-ci est le résultat d'une accumulation d'expériences positives à chaque stade du cheminement d'un bénévole au sein de l'organisme. Il ne s'agit pas d'une seule activité, mais bien d'un recueil de moments. Les moments comptent toujours...

Le tableau suivant décrit les facteurs essentiels de chaque stade.

Stades et facteurs essentiels à l'exécution

Stade	Facteurs
1. Planification	<p>Intégrer l'engagement bénévole aux discussions stratégiques. Procéder à une évaluation des besoins des bénévoles pour renforcer les capacités organisationnelles liées à la réalisation de la mission.</p> <p>Investir dans l'engagement bénévole. Déterminer les ressources et l'infrastructure nécessaires. Embaucher un gestionnaire de bénévoles qualifié ou désigner une personne pour coordonner l'effort d'engagement bénévole à l'échelle de l'organisme. Faire un suivi pour soutenir l'équipe d'engagement bénévole dans les efforts de perfectionnement professionnel.</p> <p>Planifier les processus liés à ces stades de l'engagement bénévole et élaborer des politiques, des procédures et des processus.</p> <p>Éliminer les obstacles au bénévolat. Adopter une approche inclusive et équitable à l'engagement bénévole.</p> <p>Les tendances révèlent une préférence pour le bénévolat à distance, virtuel, épisodique et le microbénévolat, ainsi que les occasions d'engagement hybrides. Tenir compte de ces tendances et redéfinir les rôles, au besoin.</p> <p>Reconnaître qu'il faut tenir compte de certaines différences générationnelles liées aux objectifs, à la disponibilité et aux capacités.</p> <p>Adopter le <i>Code canadien du bénévolat</i> avec l'appui du conseil d'administration, de la direction, du personnel et des bénévoles.</p>
2. Rayonnement	<p>Déterminer le profil des bénévoles potentiels et le public cible à partir duquel ils seront recrutés selon une compréhension claire des postes.</p> <p>Une description de poste bénévole diffère d'une annonce de recrutement de bénévoles. Personnaliser l'annonce de façon à attirer le public cible.</p>

Renforcement de l'engagement bénévole

	<p>Déterminer qui pourrait aider l'organisme à recruter ses bénévoles dans la collectivité. Pour joindre le plus de gens possible, il pourrait s'agir de centres d'action bénévole, d'organismes d'immigration et d'établissement, d'écoles et d'établissements d'études postsecondaires, de programmes de bénévolat appuyés par l'employeur, d'équipes sportives locales ou encore d'organismes de service social.</p> <p>Opter pour des campagnes de recrutement soutenues axées sur le partage de témoignages.</p>
3. Engagement	<p>Il s'agit du stade au cours duquel le recrutement et l'attribution des rôles ont lieu.</p> <p>Respecter des processus de recrutement clairement établis. Un effort organisé améliore la crédibilité et l'incidence.</p> <p>Appuyer le gestionnaire des bénévoles au moyen d'outils et d'une infrastructure qui lui permettront de gérer une expérience de recrutement simplifiée pour le bénévole.</p> <p>Miser sur la technologie et s'assurer qu'elle favorise la simplification de l'expérience.</p> <p>Suivre les conseils du <i>Code canadien du bénévolat</i> et du <i>Guide sur le filtrage</i>. Trouver le bon bénévole pour le bon rôle selon un processus de filtrage adéquat revêt une importance significative pour le bénévole. Cela contribue à lui faire vivre une expérience positive, ce qui, à son tour, favorise son affiliation et son engagement envers l'organisme.</p>
4. Soutien	<p>C'est à ce stade que l'organisme s'assure que l'environnement est sécuritaire et positif pour ses bénévoles, et que l'établissement de relations compte le plus.</p> <p>Le cheminement d'un bénévole au sein d'un organisme est à son stade le plus critique lorsqu'il commence à exercer ses fonctions. C'est habituellement à ce moment que les bénévoles passent d'un grand enthousiasme face à leur collaboration avec l'organisme à une évaluation de leur incidence afin de déterminer s'ils souhaitent poursuivre leur rôle au sein de l'organisme.</p> <p>L'orientation et la formation offertes aux bénévoles les aident à partir sur le bon pied.</p> <p>Il est crucial de bien accueillir les bénévoles et de les présenter à leur superviseur, aux employés et aux autres bénévoles. Il faut également entretenir de bonnes relations avec chaque bénévole.</p> <p>Favoriser la camaraderie en prenant des nouvelles des bénévoles, en leur parlant et en gardant les lignes de communication ouvertes.</p> <p>Les bénévoles apportent de nouvelles perspectives. Encourager le partage d'idées novatrices. Évaluer le potentiel de chaque idée « avec eux » pour montrer que l'organisme tient à leurs contributions.</p> <p>Tenir compte des conditions socioéconomiques et faire preuve de souplesse pour les quarts et les horaires de travail afin de montrer aux bénévoles qu'ils constituent de précieux atouts pour l'organisme.</p>

	<p>Le fait de souligner l'incidence des contributions des bénévoles prouve que l'organisme y prête attention, ce qui renforce le moral.</p>
<p>5. Reconnaissance</p>	<p>La reconnaissance est essentielle dans toute stratégie d'engagement bénévole.</p> <p>Dresser un plan sur 12 mois plutôt que d'organiser un événement unique. Tenir compte des trois formes de reconnaissance, soit célébrer, marquer et mettre en candidature.</p> <p>Célébrer : célébrer les contributions et l'incidence des bénévoles individuellement, les féliciter publiquement s'ils sont à l'aise avec les éloges publics et parler des bénévoles dans les médias sociaux en partageant des témoignages.</p> <p>Marquer : profiter d'événements tels que la Semaine de l'action bénévole organisée en avril par Bénévoles Canada, la Journée internationale des gestionnaires de bénévoles (5 novembre) et la Journée internationale des bénévoles (5 décembre) pour partager des témoignages et organiser des rassemblements, dans la mesure du possible.</p> <p>Mettre en candidature : mettre des bénévoles en candidature pour des prix internes, ainsi que des récompenses locales, provinciales et nationales.</p> <p>Il est important de souligner que les différentes formes de reconnaissance choisies dépendent des préférences des bénévoles, de leur étape de vie et de leur perception relative aux activités de reconnaissance.</p>
<p>6. Évaluation</p>	<p>Ce stade souligne l'importance d'évaluer l'efficacité des autres stades. La clé consiste à évaluer ce qui compte le plus. La qualité du service compte autant que le nombre de clients desservis.</p> <p>Par exemple, évaluer le nombre de candidatures soumises pour les postes à combler afin de distinguer diverses préférences, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rôles à long terme, rôles épisodiques ou microbénévolat; - bénévolat en personne, à distance ou virtuel. <p>Évaluer l'expérience des bénévoles pour apporter des changements en cours de route en cas d'obstacles ou de défis. Ne pas oublier que les bénévoles jouent également le rôle d'ambassadeurs. Ils peuvent aiguiller des gens vers l'organisme ou même devenir des donateurs potentiels. Leur expérience mérite-t-elle qu'ils en parlent à autrui, c'est-à-dire qu'ils fassent de la publicité de bouche à oreille?</p> <p>Le stade d'évaluation souligne l'importance de procéder à une revue de la stratégie. Les tendances relatives au bénévolat changent selon les tendances socioéconomiques. Établir une période de validité pour la stratégie d'engagement bénévole, puis réviser sa pertinence périodiquement.</p>

5. Engagement fondé sur les données

Importance de la prise de décision éclairée par les données et axée sur les preuves dans le secteur à but non lucratif canadien [l'article]

Préparé par Shaminda Perera, MEd., Responsable des connaissances, des pratiques et de l'apprentissage, Bénévoles Canada

Publié pour la première fois le 27 novembre 2023 dans le Centre canadien de connaissances sur les dons et le bénévolat.

Avant même la pandémie de COVID-19, grâce aux avancements en technologie, l'importance de la prise de décision éclairée par les données et axée sur les preuves a été soulignée sur plusieurs fronts. On constatait sans cesse l'évolution rapide du secteur à but non lucratif canadien. Essentiellement, les organismes à but non lucratif doivent composer avec une demande croissante pour leurs programmes et services et des ressources limitées, notamment une pénurie de bénévoles et de fonds. Ces défis ne sont aucunement anecdotiques. Ils sont confirmés par diverses données locales et nationales. Depuis plusieurs années, les hautes directions et les équipes de gouvernance prennent des décisions en se fondant sur des données quantitatives et qualitatives. De nos jours, cette approche se répand verticalement et horizontalement dans le secteur afin d'assurer une meilleure adaptation à l'évolution rapide des priorités.

Dans le présent article, les données mentionnées renvoient aux données que contiennent les systèmes, les rapports et les dossiers des organismes. Il s'agit également des données communautaires relatives au secteur à but non lucratif, ainsi que des tendances en matière de don et de bénévolat.

Qu'est-ce que la prise de décision éclairée par les données et axée sur les preuves?

Dans le cas de la prise de décision éclairée par les données, des données brutes servent à guider la prise de décisions stratégiques. Quant à la prise de décision axée sur les preuves, elle permet d'interpréter des preuves empiriques en vue d'améliorer les connaissances. Pendant les périodes de changement rapide, la prise de décision éclairée par les données et axée sur les preuves dans le secteur à but non lucratif constitue une approche essentielle à la planification efficace des programmes, à l'élaboration de stratégies relatives à l'engagement des bénévoles, à l'élaboration de stratégies diversifiées relatives au développement des fonds, et à la durabilité du secteur.

Voyons leur importance.

1. Meilleure justification de l'appui

Prenons deux variables à titre d'exemples. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE) de Statistique Canada relative au quatrième trimestre de 2022 souligne que 32 % des organismes participants ont enregistré une demande pour leurs services et que 65 % ont déclaré manquer de bénévoles. Quant au Rapport sur les dons de 2023 de CanaDon, il stipule que 40 % des organismes de bienfaisance ont enregistré une demande pour leurs services et que 55 % ont déclaré une baisse de leur nombre de bénévoles. En effet, les données révèlent une hausse de la demande pour les services des organismes à but non lucratif et une pénurie de bénévoles touchés par la pandémie. Si on ajoute à ces faits diverses

données organisationnelles qui démontrent la capacité d'un organisme d'avoir une incidence positive, ces statistiques peuvent aider celui-ci à plaider en faveur d'un appui. Les données constituent effectivement une réflexion ponctuelle. Pourtant, les données recueillies cinq ans plus tôt, par exemple, sont également utiles pour illustrer les tendances du secteur d'une année à l'autre.

2. Programmes à grande incidence

Les données et les preuves révèlent les tendances et les résultats liés aux activités d'un organisme. Elles peuvent également faire ressortir des tendances externes qui influencent son incidence ultime. La prise de décision éclairée par les données et axée sur les preuves permet à un organisme de déterminer les stratégies et les tactiques les plus efficaces pour lui. De plus, elle l'aide à assurer le suivi de ce qui fonctionne ou non, de l'allocation des ressources et de son incidence communautaire. En même temps, le rythme rapide des changements exige une certaine capacité à faire preuve d'agilité et l'agilité comme telle exige une utilisation efficace des ressources, surtout lorsque celles-ci proviennent de la collectivité dans le but de desservir cette même collectivité.

3. Confiance de la collectivité

Les bénévoles, les donateurs et les parties prenantes des organismes à but non lucratif s'intéressent particulièrement à leur propre incidence dans leur collectivité. Ils veulent s'assurer que leurs contributions font une différence. Les organismes qui prennent des décisions éclairées par les données et axées sur des preuves sont plus susceptibles de gagner et de conserver la confiance de leur collectivité. Ils sont en mesure d'engager les parties prenantes de façon plus efficace en mettant en valeur leur engagement envers la transparence et la responsabilisation.

Le Rapport sur les dons de 2018 de CanaDon soulignait l'importance de la transparence pour renforcer la confiance des donateurs. Ces derniers aiment que les organismes partagent des rapports axés sur les données, car ils favorisent de solides partenariats à long terme.

4. Allocation efficace des ressources

Lorsque les ressources sont limitées – ce qui est souvent le cas dans le secteur à but non lucratif – il est essentiel de prendre des décisions éclairées concernant l'allocation des ressources. Les données et la prise de décision axée sur les preuves peuvent aider les organismes à déterminer où leurs ressources (notamment les bénévoles, les fonds et les dons en nature) auraient le plus d'impact.

La pandémie de COVID-19 a profondément ébranlé le secteur à but non lucratif. Toutefois, les organismes qui avaient adopté des pratiques éclairées par les données étaient mieux armés pour s'adapter à un environnement en évolution rapide. Plusieurs organismes canadiens de renforcement des capacités (p. ex., centres d'action bénévole et réseaux à but non lucratif) ont étudié l'incidence de la COVID-19 on sur la participation civique, notamment en recueillant des données sur les dons et le bénévolat. Les importantes conclusions tirées de ces études ont aidé le secteur à but non lucratif à réorganiser ses programmes, l'engagement de ses bénévoles et ses stratégies de développement des fonds.

5. Gestion du risque et responsabilisation

Les décisions éclairées par les données et axées sur les preuves contribuent à la gestion du risque en permettant de bien comprendre les occasions et les défis potentiels. De plus, comme le font les équipes de gouvernance depuis plusieurs années, les données et les preuves permettent d'évaluer une situation dans son ensemble en ce qui a trait aux finances et aux opérations. Elles assurent la

Bienvenue au Centre canadien de connaissances sur les dons et le bénévolat!

Renseignez-vous sur les façons dont les données peuvent étayer votre travail et vous aider à réaliser votre mission.

[EXPLOREZ LES DONNÉES](#)



À quoi sert le Centre de connaissances?

Le Centre de connaissances est un centre de données en ligne sur les dons et le bénévolat. Il comprend des données de sources variées, notamment l'Enquête sociale générale sur les dons, le bénévolat et la participation (ESG-DBP) de Statistique Canada.

Vous y trouverez ce qui suit:



Information sur
l'ESG-DBP

[VOIR LES DONNÉES →](#)



Ressources sur la
compréhension des données

[VOIR LES RESSOURCES →](#)



Notre blogue

[LIRE NOTRE BLOG →](#)



Notre forum

[À VENIR](#)



Rapports sur les dons et le
bénévolat

[CONSULTER LES RAPPORTS →](#)



Infographies et autres
ressources

[VOIR LES RESSOURCES →](#)

responsabilisation des organismes en les aidant à respecter les règles, à adopter des pratiques saines, et à favoriser la confiance et la transparence avec les parties prenantes, les donateurs et le public.

6. Stratégie et innovation

Les données peuvent aider les organismes à but non lucratif à trouver des collaborations, des corrélations, des occasions et des publics cibles qu'ils croyaient hors de leur portée. L'établissement de nouvelles relations (ou de relations imprévues) et la recherche de solutions créatives peuvent mener un organisme à but non lucratif et sa collectivité dans de nouvelles directions stratégiques des plus intéressantes.

« À mesure que nous tentons de créer un mouvement de bénévolat au Canada par le biais d'une Stratégie nationale d'action bénévole, il est important de nous tourner vers les données et les preuves, et de nous en servir comme des boussoles plutôt que de simplement galérer. La collectivité compte sur nous pour examiner la situation dans son ensemble, en gardant à l'esprit la réalité des différents groupes et organismes. Les données et les preuves représentent bien plus que de simples informations. Elles montrent ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré. C'est pourquoi il est si important de déposer des données communautaires sur les bureaux des personnes qu'elles peuvent aider, » affirme Dre Megan Conway, présidente et chef de la direction de Bénévoles Canada.

Centre de données en ligne sur les dons et le bénévolat

Pour que les organismes gouvernementaux, philanthropiques et à but social puissent accéder aux données et aux rapports concernant la participation civique, Bénévoles

Canada, en collaboration avec ses partenaires de projet (Imagine Canada, Association des professionnels en philanthropie et Professionnels en gestion de bénévoles du Canada), a créé un centre de données en ligne appelé le Centre canadien de connaissances sur les dons et le bénévolat. Ce centre rassemble des données et des rapports de différentes sources, notamment l'Enquête sur le don, le bénévolat et la participation (EDBP), le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat et l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE) de Statistique Canada. Vous n'avez qu'à consulter son site et à explorer les histoires relatives aux données et diverses autres ressources.

Centre canadien de connaissances sur les dons et le bénévolat : www.donetbenevolat.ca

En conclusion, la prise de décision éclairée par les données et axée sur les preuves dans le secteur à but non lucratif du Canada est plus que jamais essentielle en cette ère postpandémique. Elle permet de mieux justifier un appui, de favoriser l'incidence positive, d'améliorer l'engagement, d'optimiser l'allocation des ressources, de gérer le risque, d'assurer la responsabilisation des organismes et d'aider les organismes à emprunter de nouvelles directions stratégiques, tout en continuant d'avoir une incidence considérable sur les collectivités. Pour aider le secteur à prendre des décisions éclairées par les données et axées sur les preuves, le Centre canadien de connaissances sur les dons et le bénévolat présentent les données nécessaires à la création d'un engagement axé sur les données.

Ressources utiles

- Enquête sur l'engagement des bénévoles de l'Association des centres pour aînés de l'Ontario : rapport provincial, publié en mars 2023 : <https://www.oacao.org/resources>
- Bénévoles Canada : www.benevoles.ca
 - Code canadien du bénévolat
 - Code canadien du bénévolat appuyé par l'employeur
 - Guide sur le filtrage
 - Liste de centres d'action bénévole au Canada
 - Roue de la valeur du bénévolat
- Stratégie nationale d'action bénévole : <https://volunteerstrategy.ca/francais>
- Centre canadien de connaissances sur les dons et le bénévolat : www.donetbenevolat.ca
- Data Management for Creating Impactful Volunteer Programs [article] : https://www.vmpc.ca/cgi/page.cgi/member_blog.html

Association des centres pour aînés de l'Ontario

C.P. 65

Caledon East ON L7C 3L8

www.oacao.org

Older Adult Centres' Association of Ontario
Association des centres pour aînés de l'Ontario

OACAO

The Voice of Older Adult Centres
La voix des centres pour aînés



Financé par

Ontario

